

Nombre de membres
Afférents au CCAS : 11
En exercice :
Présent :

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

de la Commune de PIOLENC

Séance du 09 Février 2017

L'an deux mil dix sept
le 09 Février à 18 heures en mairie

Les membres du C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Françoise CARRERE.**

Date de convocation
09 Février 2017

Présents : Louis DRIEY, Françoise CARRERE, Chantal COUDER, Odette DELHOME, Roger VINCENT, Brigitte MACHARD, Sandrine COUGUL.

Date d'affichage
09 Février 2017

Absents : M. Georges BOUTINOT, Mme Georgette VELLA, M. Serge CHARLOT.

Rapporteur : Mme Brigitte MACHARD.

Délibération n° 1

*RAPPORT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2017*

Le Code général des collectivités territoriales, dans son article L 2312-1, alinéa 2, stipule : "Dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8".

Les centres communaux d'action sociale sont tenus aux mêmes obligations.

A cette occasion, les membres du Conseil doivent prendre connaissance et débattre des choix opérés pour l'exercice budgétaire à venir et des mesures envisagées pour équilibrer les dépenses et les recettes de fonctionnement.

Il est précisé que la présente délibération ne fait l'objet d'aucun vote du Conseil d'administration et qu'elle doit seulement se concrétiser par un débat sur les principales orientations budgétaires du CCAS.

Le rapporteur entendu,

Le Conseil d'administration délibère et prend acte des orientations budgétaires prévues pour 2017

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le : 15/02/2017
Et publication ou notification
Du : 16/02/2017



La Présidente



Françoise CARRERE

Rapport d'orientation budgétaire 2017 du Centre Communal d'Action Sociale

Introduction :

Eléments de contexte :

Nous avons constaté une augmentation de demandes d'aides auprès de personnes âgées, de mères célibataires, de gens en difficultés en recherche d'emploi, au RSA.

Notre action : Bons à l'épicerie solidaire

Beaucoup d'aides aux factures : (EDF- eau- soin- cantine)

Aides à l'élaboration de divers dossiers :

CAF, APA, ,MDPH, CMU, ACS,

Aide alimentaire pour placement en établissement,

Surendettement, retraite et réversion

Priorités : Pour 2017

Secours d'urgence : 2016-1.153 €
2017-3.800 €

Aides 2016-7.214 €
2017-7.500 €

Le fonctionnement :

Le CCAS n'ayant pas vocation à investir, son budget ne comprend que des dépenses et recettes de fonctionnement.

Les dépenses :

011- charges à caractère général

Ces dépenses correspondent au fonctionnement courant du CCAS, fournitures administratives, documentation générale, location du photocopieur, fêtes et cérémonies.

6232 - Pour les personnes âgées de la Maison de Retraite l'Ensouleiado :

- Animation par les lotos **800 €**.
- Distribution aux 40 résidents d'un colis de Noël **800 €**.
- Aide financière pour une sortie en car **300 €**.

Pour nos administrés de 80 ans et plus, ils ont le choix entre le repas des seniors ou le colis de Noël. Pour 2016, 220 colis ont été distribués et 68 ont choisi le repas.

Dépense 2016 - 6.455,52 €

Estimation 2017 - 7.200,00 €

012 – Charges de personnel et frais assimilés

Les dépenses salariales sont prises en charge sur le budget mairie.

65 - autres charges de gestion courante

Les dépenses du CCAS proviennent en grande partie des aides apportées aux personnes, les plus démunies, de notre Commune.

6558- Autres contributions obligatoires

Pour 2017, nous avons résilié la convention avec la Mission Locale
Motif : trop chère par rapport aux résultats et manque d'information.

Les conventions départementales FDUSL (solidarité eau) et (les fonds impayés d'énergie) ainsi que (le fond de solidarité logement) devront être renouvelées en 2017.

Dépense 2016- 8.174,52€

Estimation 2017 - 3.500,00 €

6561 - Secours d'urgence (eau, électricité, combustible)

- Maximum 150 € par facture d'électricité à raison d'une par an, si les ressources du demandeur n'entrent pas dans le cadre des commissions du FIE.
- La SAUR, nous alloue depuis le 1.01.2017 un budget de 1.900 € par an, à ne pas dépasser. Chaque aide devra être déduite de ce montant jusqu'à son solde.
- Aide pour le chauffage (fuel, pétrole, bois) 150 € par an.

Dépenses 2016 : 1.153,42 €

Estimation 2017 : 3.800,00€

6562 - Aides générales (nourritures, cantines, soins, classe verte etc.....)

- Transport scolaire communal 35 € par trimestre: prise en charge d'1 trimestre
- Restaurant municipal :3.00 €. le repas, prise en charge 1 mois par enfant renouvelable 2 fois.

- Centre de loisirs Plein Soleil la semaine 45 €: prise en charge 2 semaines maxi par enfant (sous condition).
- Classe vertes, classe de neige, aide 50% du montant.
- Aide prothèse dentaire et auditive 150 € par an.
- Aide alimentaire par l'intermédiaire de l'épicerie solidaire.

Dépenses : 2016 : 3.129 €

Estimation : 2017 : 4.000 €

Toutes les aides sont accordées après justificatifs d'avis d'imposition et notification de la CAF. Il est aussi pris en compte, le changement de situation familiale, divorce, chômage, maladie.

Dépenses 2016 : 7.214,78 €

Estimation 2017 : 7.500,00 €

Les recettes:

la recette principale de fonctionnement du CCAS provient de la subvention attribuée par la Commune

L'excédent de clôture 2016 est de 4.571,64 €

7031 - Les concessions du cimetière et du columbarium sur lesquelles le CCAS perçoit un versement de 30% de la redevance par la commune.

Recette 2016 : 651,00 €

Estimation 2017 : 156,00 €

7473 - ADPA (Allocation départementale personnalisée à l'autonomie): financement de 12.20 € par demande instruite.

Recette 2016 : 536,80 € (44 dossiers)

Estimation 2017 : 572,00 €

7474 – Subvention commune

Recette 2016 : 19.000,00 €

Recette 2017 : 18.700,00 €

Dépenses totales réalisées en 2016 : 24.359,31 €

Dépenses estimées pour 2017 : 24.000,00 €

